



Commission de gestion et finances - 1436 Chamblon

Rapport de la Commission de gestion et finances sur le préavis municipal N° 09/22 du 05 décembre 2022 relatif à une demande de crédit pour la modification des luminaires de l'éclairage public

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

La Commission de gestion et finances, composée de Mme Françoise Schenk et de MM Damien Degrange, Bruno Karlen, Antoine Rouiller et Jonathan Marendaz a pris connaissance du préavis municipal 09/22. La commission remercie la Municipalité pour les réponses précises à ses questions.

Pour donner suite aux recommandations de la Confédération de réduire notre consommation électrique, la Municipalité a demandé un bilan énergétique et un devis pour le remplacement des luminaires de l'éclairage public, auprès de la Romande énergie. Il apparaît qu'une économie de CHF 8220.- est possible si nous remplaçons l'entier de nos luminaires par du LED, un retour sur investissement en 14 années paraît envisageable (estimation à 0.33 CHF/kWh).

Une économie supplémentaire pourrait être réalisée avec le système de télégestion, mais cette dernière est difficilement quantifiable.

Concernant le devis daté du 12.09.22, nous avons la confirmation qu'il est toujours d'actualité, et que le système de télégestion d'un montant de CHF 14'978.- est bien compris dans l'offre. Il ressort aussi que le montant du « fonds d'investissements futurs » est suffisant pour couvrir les coûts.

Recommandation :

Au vu de ce qui précède, la commission gestion et finances à l'unanimité de ses membres recommande au conseil général :

Article 1 : d'autoriser la Municipalité à mettre en œuvre les mesures nécessaires pour procéder au changement des luminaires publics en LED pour un montant de CHF 115'000.- ;

Article 2 : d'accepter que la Municipalité en cas de manque de liquidités, emprunte cette somme auprès de l'établissement bancaire de son choix ;

Article 3 : d'accepter d'amortir cet investissement en une fois par le fonds d'investissement n°9282.900.00.

Chamblon, le 5 décembre 2022

Damien
Degrange

Bruno
Karlen

Jonathan
Marendaz

Antoine
Rouiller

Françoise
Schenk